

Traduction de courtoisie

Berlin, le 18 octobre 2011

À l'attention de

Monsieur Torsten Schramm, Président du comité directeur de Weltfriedensdienst

et, pour information :

Madame Heidi Meinzolt, Membre du groupe de pilotage du Conseil de sécurité des femmes et coordinatrice pour le Proche-Orient de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté

Madame Dagmar Schumacher, Directrice de l'UNIFEM-Bruxelles

Monsieur Christian Clages, Ambassadeur d'Allemagne à Dakar

Monsieur le Président,

L'attribution du Prix Nobel de la paix à Ellen Johnson Sirleaf, Leymah Gbowee et Tawakkul Karman a montré une fois encore l'importance de l'engagement de femmes pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

Les porte-parole de la sous-commission « Prévention civile des crises et sécurité en réseau » du Bundestag allemand considèrent cette distinction comme un signal fort par rapport au rôle des femmes dans le domaine du maintien de la paix. En décembre 2010, la sous-commission a, dans le cadre d'une audition publique intitulée « 10 ans de la résolution 1325 "Femmes, paix et sécurité" des Nations Unies », eu l'occasion de débattre de manière approfondie de cette question. La résolution 1325 réclamait une participation étendue des femmes en matière de traitement des conflits, depuis leur inclusion dans les processus et institutions politiques, jusqu'à la négociation d'accords de paix, en passant par la conception de missions de paix.

L'engagement de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance, que vous avez dépeint, est un témoignage impressionnant du rôle des femmes dans des situations de conflit. Le conflit oublié de Casamance (Sénégal) a causé depuis 1982 des milliers de morts, de mutilés, de réfugiés et d'orphelins. Aujourd'hui encore, les affrontements sanglants, les victimes de mines antipersonnel, les viols, les recrutements de force et les agressions contre les villages et les voyageurs sont à l'ordre du jour. Depuis presque aussi longtemps que ce plus vieux conflit en Afrique, il y a des négociations secrètes entre l'État et les représentants des différents groupes du mouvement autonomiste armé. Ces initiatives n'ont, à ce jour, rien changé à la souffrance de la population telle que décrite. Au contraire, l'économie de la guerre est florissante. Des forces influentes ont un intérêt à ce qu'elle se poursuive. Leurs alliés les plus précieux sont l'opacité des processus de négociation, l'exclusion du processus de négociation pour les principaux intéressés et le désintérêt de l'opinion publique mondiale. À

cela s'ajoutent la dimension régionale ou internationale du conflit, ainsi que les intérêts politiques et économiques du Sénégal, de la Guinée-Bissau, de la Gambie et de la Guinée Conakry, et les intérêts économiques du commerce de la drogue, difficilement contrôlable, et du conflit armé criminel qui l'accompagne.

En Casamance, par-delà les fossés ethniques, sociaux et politiques, une plateforme des femmes pour la paix en Casamance s'est constituée, qui représente désormais plus de 20 000 femmes de la région faisant partie de l'organisation, et qui est soutenue sur place par un large panel de personnes, allant de dignitaires religieux jusqu'aux stars de la pop, sans oublier, du côté allemand, des protagonistes de la société civile et des institutions. Les représentantes de la plateforme ont été intégrées dans le processus national de transposition de la résolution 1325 des Nations Unies. Elles avaient déjà reçu auparavant le soutien de l'UNIFEM, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour la traduction et la diffusion du texte de la résolution dans les langues locales.

Sans des initiatives complémentaires et marquantes au niveau international, il ne faut cependant pas espérer que l'on entre enfin dans un processus de négociation sérieux. La sous-commission du Bundestag serait dès lors heureuse que l'opinion publique européenne et internationale prenne plus conscience du travail de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance et qu'elle relaie sa demande de participer de plein droit à un processus de négociation transparent et à toutes les autres instances de résolution du conflit.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Les porte-parole de la sous-commission

« Prévention civile des crises et sécurité en réseau »

(Commission des affaires étrangères du Bundestag allemand) :

Joachim Spatz, membre du Bundestag
(Président)

Kerstin Müller, membre du Bundestag
(Vice-présidente)

Roderich Kiesewetter, membre du Bundestag
(Porte-parole)

Edelgard Bulmahn, membre du Bundestag
(Porte-parole)

Kathrin Vogler, membre du Bundestag
(Porte-parole)